

Séance du 26 mars 2019

L'an 2019, le 26 mars, le Conseil d'Administration de ce CCAS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul FONTAINE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
8	6	8
		Pour : 8
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Françoise MAES, Mme Paule Nicole, M. Joel LENGLIN, Mme Christine DEGRYSE, M. Jean-Claude HUMETZ

**Procurator(s) :**

Mme Laurence Wasson donne pouvoir à Mme Christine DEGRYSE, Mme Martine TASSART TENEDOS donne pouvoir à Mme Françoise MAES

**Etai(en)t absent(s) :****Etai(en)t excusé(s) :**

Mme Laurence WASSON, Mme Martine TASSART TENEDOS

Date de la convocation
21 mars 2019

Date d'affichage
28 mars 2019

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 28 mars 2019 A été nommé(e) secrétaire de séance : Mme Françoise MAES

28 mars 2019
--------------

**AFFECTATION DES RESULTATS 2018**

et publication du

28 mars 2019
--------------

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de M. Jean-Paul FONTAINE, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 le 26 mars 2019,

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	3 089,99
- un excédent reporté de :	63 202,00
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	66 291,99
- un excédent d'investissement de :	228 507,05
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	228 507,05

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT	66 291,99
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	66 291,99
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	228 507,05

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Lallaing,

La Vice- Présidente Françoise MAES

